

PASCAL COMBECAU
MAIRE DE VILLEFAVARD



LE COMITE FRANÇAIS
POUR YAD VASHEM

Vous prient d'assister à la cérémonie au cours de laquelle sera remise
à titre posthume
la Médaille des Justes parmi les Nations

à **ANDRE & HELENE PARAUD**

représentés par leur fille **Annie Charras - Paraud**

le Dimanche 20 mars 2005, à 11h30
en la Mairie de Villefavard (Haute-Vienne)

La Médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'occupation, au péril de leur vie.